



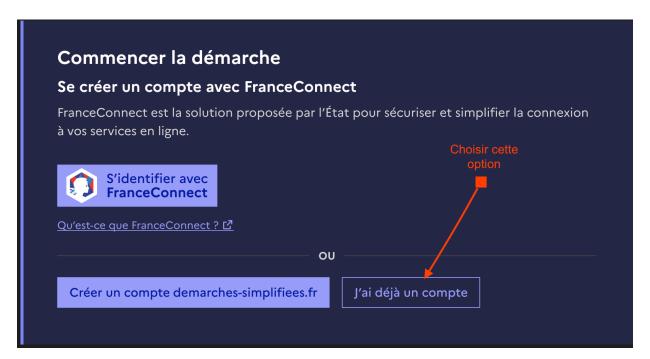
Déposer un dossier de labellisation E3D en ligne

Les candidatures des établissements relevant de l'académie de Nice se réalisent désormais exclusivement par le biais d'une procédure en ligne.

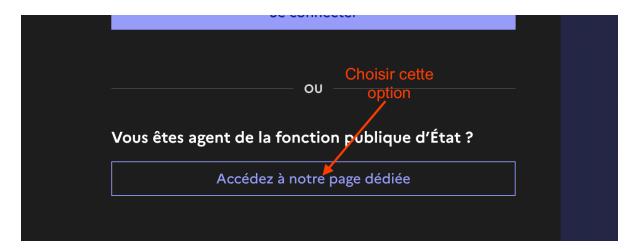
Afin de réaliser la procédure **il est impératif de s'identifier** sur la plateforme « démarches simplifiées » à l'aide de son **adresse professionnelle** et de **ne pas s'identifier grâce à FranceConnect**.

Voici comment procéder :

1- Sur l'écran d'authentification, choisir l'option « J'ai déjà un compte »



2- En bas à gauche de la page qui apparait alors, choisir « Accédez à notre page dédiée »

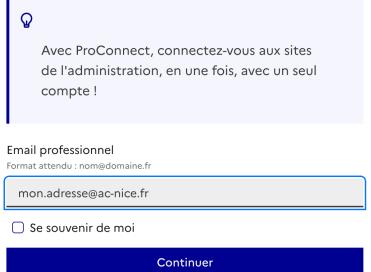


3- Sur la page d'authentification qui s'affiche alors, choisir l'option « S'identifier avec ProConnect »



4- Renseigner alors votre adresse électronique professionnelle (domaine ac-nice.fr)

Se connecter à demarchessimplifiees.fr



Voici quelques éléments à connaître pour la réalisation de la procédure

- La procédure peut être interrompue à tout moment et reprise ultérieurement. Dans ce cas, un dossier provisoire sera automatiquement enregistré.
- Les questions dont la réponse est obligatoire sont signalées par un astérisque (*).
- Un document intitulé « État des lieux du projet EDD », destiné à recenser les projets et actions pédagogiques inscrits dans la démarche, est disponible en téléchargement. Ce document devra être complété puis déposé à nouveau afin de finaliser la procédure.
- Le projet d'établissement devra également être transmis via le questionnaire en ligne.